Ouverture du 4ème chantier
Fonction publique le 02 juillet 2018.

Les réponses d'Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat

:

Olivier Dussopt répond aux interpellations des organisations syndicales en plusieurs points :

- Les demandes de mobilité des agents doivent être favorisées. On pourra parler d'un bon taux de mobilité lorsque tous les souhaits de mobilité pourront être satisfaits …
- La mobilité contrainte doit s'envisager en dehors d'AP2022. En effet des restructurations sont d'ores et déjà en cours dans de nombreux secteurs et le droit au reclassement doit être effectivement garanti et appliqué dans de bonnes conditions.
- Pour lui, ce chantier lui semble le plus simple à mener : les sujets de mobilité et de formation sont des préoccupations communes qui permettront de trouver des convergences de vue.
    - Sur l'harmonisation des carrières et des régimes indemnitaires ;
    - Sur la formation tout au long de la vie (250 millions d'euros y sont consacrés en 2018)
    - Sur l'égalité professionnelle femmes / hommes : la préoccupation de la mobilité des agentes sera intégrée dans le travail sur le renouvellement de l'accord de 2013 ;
    - Sur l'attractivité des territoires : la circulaire sur la revalorisation de l'allocation d'installation est signée et il faut aller plus loin ;
    - Sur les concours et les pré-recrutements : un travail est à mener qui pourrait être inscrit à l'agenda social du dernier trimestre.
    - Sur le CPF, le travail de sécurisation est à poursuivre ;
    - Sur le maintien des agents en difficulté dans l'emploi, le décret du 20 juin 2018 prévoyant la période de préparation au reclassement sera étendu à la FPT et la FPH.

Sur AP 2022, Olivier Dussopt annonce que les contributions du comité ont été remises au gouvernement, que les travaux des quatre chantiers se poursuivent, que les réformes sur le service public (SNCF, logement, organisation des soins, audiovisuel public…) s'enchainent et que par conséquent il n'y aura peut-être pas de CITP avant la rentrée. Les réformes se feront plutôt lieu au fil de l'eau. Et cela sans plus de précision !